

## **Gratuité dans les transports publics : une idée qui fait son chemin !**

Après Niort en septembre 2017, ce sera au tour de l'agglomération dunkerquoise (plus de 200 000 habitants) de rejoindre le peloton des villes (une trentaine environ) qui ont instauré la gratuité des transports publics sur leur territoire. Quant à la ville de Paris, elle va lancer une étude sur la faisabilité de cette mesure dans les transports en Île-de-France !

### **La gratuité des transports mérite d'être testée pour plusieurs raisons :**

- Elle instaure un véritable droit au transport. Elle redonne du pouvoir d'achat aux familles, aux salariés, aux retraités.
- Elle génère une baisse du trafic automobile, ce qui réduit de plusieurs milliers de tonnes le rejet de CO2 dans l'atmosphère.
- Elle bénéficie à l'ensemble de la population.

Pour exemple, cette mesure a permis à Aubagne d'attirer de nouveaux usagers ; 40% des trajets déclenchés par la gratuité sont effectués par des jeunes.

Elle y a eu un retentissement certain sur la vie économique et sociale: commerçants du centre-ville, cinémas, musées, médiathèque ont vu leur fréquentation augmenter !

- Elle y a instauré un nouveau climat : relations apaisées entre usagers et conducteurs.

Quant à Dunkerque, une étude réalisée par l'université de Saint-Étienne a montré que la gratuité des bus sur les 2 jours du week-end (la gratuité totale interviendra en septembre 2018) a fait baisser les incivilités de 59% en 2 ans.

En attendant la gratuité des transports publics en IDF, nous ne resterons pas inactifs et exigerons que les tickets T+ soient rétablis pour tous les seniors sans condition de ressource et qu'il y ait gratuité pour tous les scolaires (collégiens, lycéens).

Et si l'agglomération Melun Val de Seine était initiatrice d'un réel travail de réflexion et d'échanges au sein du Comité Mobilité afin d'expérimenter la gratuité sur notre territoire communautaire ?

**Patricia Rouchon - Thomas Guyard - Farida Atigui pour le Groupe GCR**